

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Eveil 1.1			
Code	PEIM1B11PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte () Anne LISART (anne.lisart@helha.be) HELHa Campus Mons Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be) Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be) HELHa Gosselies Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be) Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.

- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B11PPA	Formation scientifique 1	15 h / 1 C
PEIM1B11PPB	Formation historique 1	15 h / 1 C
PEIM1B11PPC	Formation géographique 1	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B11PPA	Formation scientifique 1	10
PEIM1B11PPB	Formation historique 1	10
PEIM1B11PPC	Formation géographique 1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

" L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique 1			
Code	14_PEIM1B11PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de formation scientifique doit aider l'étudiant à se constituer un bagage minimal de base ainsi qu'une manière efficace et adéquate (expérimentale, en ateliers, observations individuelles ou en groupe, fabrication de matériel, élaboration de collections..) pour envisager l'enseignement des sciences à l'école primaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'utiliser des outils, par exemple des clés de détermination.
- V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de réaliser des expériences simples en ateliers et de rédiger des rapports expérimentaux en utilisant la méthode scientifique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Botanique : les végétaux supérieurs : observations, déterminations avec clés, classifications, dissections. Etude des feuilles, tiges (y compris troncs) racines, fruits, graines + manipulations. L'arbre et la forêt. L'orange et la pomme.
- La vie de l'arbre : photosynthèse, respiration, transpiration + expériences simples + liens avec l'AFP.
- le vivant et le non-vivant

Démarches d'apprentissage

A côté d'exposés magistraux, la réflexion, le travail en groupe et des ateliers d'observation et d'expériences seront largement pratiqués en vue de permettre une confrontation des représentations et de favoriser l'aspect sociocognitif dans l'acquisition des connaissances et des pratiques liées à l'éveil scientifique.

Le dispositif d'examen mettra l'accent sur les liens entre les différents apports du cursus de formation dans une démarche synthétique et intégrative.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un suivi des activités de réflexion et du travail des étudiants est organisé pendant les périodes de cours.

Evaluation formative pour de petits travaux

Des entretiens avec les étudiants sont assurés

Sources et références

Diverses revues et publications du milieu scolaire primaire constituent le point d'appui du cours.

Nombreux guides pratiques expérimentaux pour la jeunesse.

Livres De Boeck

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Bibliothèque de la Haute Ecole.
- Les étudiants disposent de notes écrites pour toutes les matières + référence bibliographique.
- Ces notes comportent la matière du normalien, la méthodologie et de très nombreux exemples ou notes directement adaptables pour leurs préparations de leçons.
- Ces notes et schémas sont utilisés, coloriés au besoin et complétés en classe.
- Utilisation du power point en référence aux notes distribuées.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un examen écrit pour chacune des 3 AA.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, la moyenne pondérée s'applique.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de 1,5 points sur une même AA, la note de l'UE = 9/20 ;
- Entre 2 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20 ;
- Au-delà de 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique 1			
Code	14_PEIM1B11PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de Formation historique doit aider l'étudiant(e) à se doter d'un bagage minimal de base pour envisager l'enseignement de l'Histoire à l'Ecole primaire. L'étudiant(e) sera ainsi amené(e) à démontrer :

1. sa compréhension de l'Histoire comme science humaine spécifique (notions d'épistémologie) et des finalités de l'enseignement de l'Histoire dans le cadre du cours d'Eveil à l'école primaire;
2. sa maîtrise d'un cadre de référence (chronologie, concepts et savoirs) relatif à l'histoire, plus particulièrement de nos régions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable, **en employant un vocabulaire scientifique** spécifique de **restituer et de reformuler les notions théoriques** vues lors des activités d'apprentissage ;
2. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de **transposer dans d'autres situations** les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage ;
3. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son **esprit critique**.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. L'Histoire : une science humaine spécifique
2. Enseigner l'Histoire à l'Ecole primaire.

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques, lectures imposées, travail en autonomie...

Selon les opportunités, le cours pourra être enrichi par l'intervention de personnes-ressources extérieures et/ou des visites culturelles (expositions, musées...). Ces activités spécifiques sont des activités d'apprentissage à par entière. La présence de l'étudiant y est obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Corrections annotées et/ou collectives des travaux réalisés.
Entretiens individuels si nécessaire et/ou à la demande des étudiants.
Présence active aux séances de cours et travail en autonomie.

Sources et références

1. **FALAIZE B., Enseigner l'Histoire à l'Ecole. Donner goût et interroger le passé pour faire sens aujourd'hui, Ed. Retz, 2015.**
2. Programme d'Eveil - Formation historique et géographique, Initiation scientifique, Education par la technologie (Ecole maternelle - Cycle 2 - Cycle 3 - Cycle 4), Enseignement catholique fondamental, Bruxelles, 2016.

D'autres ouvrages et articles de référence seront mentionnés au cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

1. Notes de cours et documents distribués au cours et/ou mis à disposition sur la plateforme Moodle;
2. PowerPoints mis à disposition sur la plateforme Moodle;
3. Lectures imposées;
4. Ressources diverses sur la plateforme Moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit portant sur la matière abordée lors des séances et des lectures imposées.

Il sera demandé à l'étudiant(e) de faire la preuve de son appropriation des contenus et concepts (restitution, analyse, synthèse, regard critique).

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un examen écrit pour chacune des 3 AA.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, la moyenne pondérée s'applique.
En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de 1,5 points sur une même AA, la note de l'UE = 9/20 ;
- Entre 2 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20 ;
- Au-delà de 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et le responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et le responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique 1			
Code	14_PEIM1B11PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Donner aux futurs enseignants les outils nécessaires pour construire avec les enfants, des repères et des modes de lecture concernant l'interprétation de la diversité des paysages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Lecture et analyse du paysage.

Démarches d'apprentissage

A côté d'exposés magistraux, la réflexion et le travail en groupe seront largement pratiqués en vue de permettre une confrontation des représentations et de favoriser l'aspect sociocognitif dans l'acquisition des connaissances et des pratiques liées à l'éveil géographique.

Le dispositif d'examen mettra l'accent sur les liens entre les différents apports du cursus de formation dans une démarche synthétique et intégrative.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un suivi des activités de réflexion et du travail des étudiants est organisé pendant les périodes de cours.

Sources et références

Diverses revues et publications du milieu scolaire primaire constituent le point d'appui du cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un examen écrit pour chacune des 3 AA.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, la moyenne pondérée s'applique.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de 1,5 points sur une même AA, la note de l'UE = 9/20 ;
- Entre 2 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20 ;
- Au-delà de 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).